



Déclaration du groupe FO

Non participation à l'assemblée plénière du CESER Auvergne Rhône Alpes sur le grand débat

Monsieur le Président,

Mesdames et messieurs les conseillers,

Une assemblée plénière est convoquée le mardi 19 février pour discuter de la contribution du CESER Auvergne Rhône Alpes au grand débat organisé par le gouvernement.

Nous vous informons que la délégation FO ne participera pas à cette réunion, conformément aux positions exprimées par notre confédération.

Ce grand débat a été lancé pour tenter de calmer la crise dite « des gilets jaunes ». Pour notre part nous avons exprimé à ce gouvernement, comme à ses prédécesseurs qu'il était urgent de répondre aux revendications urgentes que nous portons en matière de salaire, de service public, de protection sociale et de garanties collectives au lieu de passer en force sur tous les sujets.

Nous ne sommes pas un « corps intermédiaire » qui serait en quelque sorte une courroie de transmission mais nous sommes les porteurs des intérêts matériels et moraux de nos mandants.

Alors même que le grand débat est annoncé, les porte parole du gouvernement indiquent clairement **que le cap des réformes gouvernementales**, que nous contestons, ne **sera pas changé**, notamment sur les retraites, l'assurance chômage et la Fonction Publique.

Nos revendications sur l'augmentation du SMIC à 80% du salaire médian, la revalorisation des retraites et allocations à hauteur de l'augmentation du coût de la vie, le rattrapage de la valeur du point de la Fonction Publique **se heurtent à une fin de non recevoir.**

L'annonce de fermetures de services publics se poursuit, surtout en zone rurale: centre de finances publiques, écoles, collèges, bureaux de Poste...

Les libertés publiques : droits de manifester et de droit de grève, **sont en train d'être remises en cause** par la discussion actuelle au Parlement.

Même un des piliers de notre République, **la laïcité, est mise en débat pour aboutir à une remise en cause de la loi de 1905 !**

Quant à la question de fusionner le Sénat et le CESE, notre organisation avait en 1969 appelé à voter non au référendum qui prévoyait le même type de mesure. **Nous ne serons pas des colégislateurs.**

Toutes ces mesures ne sont pas de nature à « calmer le jeu », bien au contraire. Notre organisation demande une suspension des réformes en cours, mais elles se poursuivent.

Dans ces conditions il ne nous est pas possible de participer à un grand débat dont les questions sont orientées et qui aboutirait à nous **instrumentaliser.**

Croyez bien par contre que nous continuerons, au-delà de cette séance du 19 février, à prendre toute notre place dans les travaux du CESER, en toute indépendance.

Recevez toutes nos meilleures salutations.

Le groupe FO au CESER Auvergne Rhône Alpes